

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTREAL) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2021

COPY / COPY

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.

**ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2021**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.** la «fondation.», qui comprennent l'état de la situation financière au **31 décembre 2021**, et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au **31 décembre 2021**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation;

• nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[REDACTED]

Société de comptables professionnels agréés

Laval, [REDACTED]

[REDACTED]

COPY

[REDACTED]

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	851 780	1 340 097
Débiteurs (note 3)	284 208	223 306
Frais payés d'avance	10 171	6 933
	<u>1 146 159</u>	<u>1 570 336</u>
PLACEMENTS (note 4)	13 785 281	11 815 634
PLACEMENTS AFFECTÉS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	750 000	500 000
ŒUVRES D'ART (note 5)	104 750	104 750
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	8 270 702	8 666 469
	<u>24 056 892</u>	<u>22 657 189</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs	91 984	70 951
Revenus perçus d'avance	-	3 500
	<u>91 984</u>	<u>74 451</u>
DETTE À LONG TERME (note 7)	40 000	40 000
PRODUITS REPORTÉS (note 8)	136 300	140 420
	<u>268 284</u>	<u>254 871</u>
SOLDES DE FONDS (note 9)		
Fonds d'administration générale	14 767 906	13 235 849
Fonds d'immobilisations	9 020 702	9 166 469
	<u>23 788 608</u>	<u>22 402 318</u>
	<u>24 056 892</u>	<u>22 657 189</u>

Pour le conseil d'administration

DocuSigned by:

[Redacted Signature]

administrateur

LAURENT LEMAY

DocuSigned by:

[Redacted Signature]

administrateur

Hugo Poirier

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

	Fonds d'administration générale		Fonds d'immobilisations		Total	Total
	2021 \$	2020 \$	2021 \$	2020 \$	2021 \$	2020 \$
PRODUITS						
Dons	1 535 076	1 255 747	-	-	1 535 076	1 255 747
Subvention salariale d'urgence du Canada	173 689	194 015	-	-	173 689	194 015
Activités / Événements de levée de fonds	68 004	215 618	-	-	68 004	215 618
Contribution des usagers	54 370	51 340	-	-	54 370	51 340
Subventions fédérales d'aide aux loyers	41 799	-	-	-	41 799	-
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	20 000	-	-	-	20 000
	<u>1 872 938</u>	<u>1 736 720</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 872 938</u>	<u>1 736 720</u>
CHARGES						
Programmes	696 525	656 607	57 786	53 463	754 311	710 070
Frais d'administration	23 568	40 328	-	-	23 568	40 328
Levée de fonds	5 152	99 037	-	-	5 152	99 037
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	434 041	432 505	434 041	432 505
	<u>725 245</u>	<u>795 972</u>	<u>491 827</u>	<u>485 968</u>	<u>1 217 072</u>	<u>1 281 940</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT SUR LES CHARGES						
	1 147 693	940 748	(491 827)	(485 968)	655 866	454 780
Revenus de placements, nets (note 4)	<u>730 424</u>	<u>1 038 200</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>730 424</u>	<u>1 038 200</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES						
	<u>1 878 117</u>	<u>1 978 948</u>	<u>(491 827)</u>	<u>(485 968)</u>	<u>1 386 290</u>	<u>1 492 980</u>
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT DE L'EXERCICE						
	13 235 849	11 609 530	9 166 469	9 265 058	22 402 318	20 874 588
Apports reçus à titre de dotation	-	34 750	-	-	-	34 750
Transferts (note 10)	<u>(346 060)</u>	<u>(387 379)</u>	<u>346 060</u>	<u>387 379</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>12 889 789</u>	<u>11 256 901</u>	<u>9 512 529</u>	<u>9 652 437</u>	<u>22 402 318</u>	<u>20 909 338</u>
SOLDE DE FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE						
	<u>14 767 906</u>	<u>13 235 849</u>	<u>9 020 702</u>	<u>9 166 469</u>	<u>23 788 608</u>	<u>22 402 318</u>

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice		
Fonds d'administration générale	1 878 117	1 978 948
Fonds d'immobilisations	(491 827)	(485 968)
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	434 041	432 505
Gains sur placements	(436 390)	(638 721)
	<u>1 383 941</u>	<u>1 286 764</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(60 902)	93 020
Frais payés d'avance	(3 238)	2 279
Créditeurs	21 033	2 605
Revenus perçus d'avance	(3 500)	(20 516)
	<u>(46 607)</u>	<u>77 388</u>
	<u>1 337 334</u>	<u>1 364 152</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(38 274)	(83 916)
Acquisition de placements	(3 523 482)	(1 890 921)
Produits de la vente de placements	1 740 225	1 501 616
	<u>(1 821 531)</u>	<u>(473 221)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	-	40 000
Produits reportés	(4 120)	36 760
	<u>(4 120)</u>	<u>76 760</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(488 317)	967 691
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 340 097	372 406
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>851 780</u>	<u>1 340 097</u>

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2021

1. STATUS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

LA FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC. (La «Fondation») est un organisme à but non lucratif constitué le 17 octobre 1979 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est enregistré comme organisme de bienfaisance selon la Loi de l'impôt.

ont pour mission de créer, de rechercher et de soutenir des activités qui améliorent directement la santé et le bien-être des enfants et de leurs familles. Les et le réseau de sections locales, au nombre de 16 au Canada, souscrivent à cinq valeurs fondamentales: nous nous concentrons sur les besoins essentiels des enfants, nous menons nos activités avec compassion, nous célébrons la diversité de notre population et de nos activités, nous valorisons notre patrimoine et nous fonctionnons avec responsabilité et transparence.

Au Canada, 13 sections régionales des travaillent en collaboration avec l'appui de RMHC Canada, la fondation nationale canadienne des, qui vise à recevoir des dons des restaurants du Canada et d'autres donateurs, afin de soutenir la construction et l'exploitation des des salles familiales et des cliniques mobiles pour aider à soutenir les familles avec des enfants malades.

Nous remplissons notre mission en mettant en œuvre des programmes durables qui permettent des soins centrés sur la famille, qui favorisent l'accès à des soins de santé de qualité, et qui constituent un élément essentiel de l'ensemble des soins de santé et rapprochent les familles en ces temps difficiles. Les programmes suivants, gérés par la Fondation, représentent les activités essentielles des Oeuvres des

Lorsque les enfants doivent parcourir de longues distances pour accéder aux meilleurs soins médicaux, l'hébergement et l'aide aux familles peuvent être coûteux ou difficiles à obtenir. La Fondation aide les familles à demeurer auprès de leur enfant malade ou blessé grâce au programme situé à Montréal, qui fournit un hébergement temporaire, des repas ainsi que d'autres services aux enfants et à leurs familles. Le programme procure aux familles un réconfort émotionnel et physique et accroît la capacité des personnes aidantes à passer plus de temps avec leur enfant, d'interagir avec l'équipe de soins cliniques et de participer aux décisions médicales cruciales.

Ces états financiers sont préparés conformément à la partie III du Manuel des Comptes professionnels agréés du Canada - Comptabilité, qui décrit les principes comptables généralement reconnus des organismes sans but lucratif au Canada et comprend les principales méthodes comptables résumées ci-dessous.

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif exige de la direction qu'elle formule des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif déclarés, ainsi que sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture et les montants de revenus et dépenses pour la période de déclaration. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilité de fonds

Afin d'assurer du respect des limitations et restrictions imposées à l'utilisation des ressources mises à la disposition de la Fondation, les comptes sont tenus conformément aux principes de la comptabilité par fonds. En vertu de ces principes, les comptes de la Fondation ont été classés dans les fonds suivants:

Le Fonds d'administration générale rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de la Fondation.

Le fonds d'immobilisations fait état des montants réservés pour l'achat d'immobilisations corporelles ainsi qu'à leur entretien ou remplacement.

Constatation des revenus

La Fondation applique la méthode de comptabilisation par fonds affectés.

Les apports sont comptabilisés dans les fonds appropriés au moment où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si le recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration générale lors de leur comptabilisation initiale. Les apports grevés d'affectations externes à être utilisés pour les immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'immobilisations corporelles lors de leur comptabilisation initiale. Les apports grevés d'affectations externes pour lesquels il n'existe aucun fonds approprié, sont comptabilisés dans le fonds d'administration générale et sont reportés et comptabilisés en tant que produits lorsque les charges associées sont comptabilisées.

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus (suite)

Les produits de la levée de fonds sont comptabilisés comme produits dans le fonds correspondant, le cas échéant, au cours de l'exercice reçu ou à recevoir, si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant des locations de chambres sont comptabilisés comme produits du fonds d'administration générale selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés et comprennent les intérêts, les dividendes, les gains et pertes réalisés ainsi que la variation non réalisée de la juste valeur sur les placements.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire aux périodes indiquées ci-dessous :

Bâtiment	30 ans
Mobilier et agencement	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que la Fondation ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Évaluation des instruments financiers**

La FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC. évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédetes.

Les actifs financiers de l'organisme évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotés en bourse et des titres à revenu fixe.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers évalués à la juste valeur sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres actifs et passifs financiers sont inclus ou déduits dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable est supérieure au total des flux de trésorerie non actualisés attendus de leur utilisation et de leur cession éventuelle. Le montant de la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
3. DÉBITEURS		
[REDACTED] et autres	218 720	177 528
Taxes de vente	25 168	27 973
Subventions fédérales - COVID-19	40 320	17 805
	<u>284 208</u>	<u>223 306</u>
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
4. PLACEMENTS		
Évalués au coût après amortissement		
Part de capital - [REDACTED]	121 720	121 720
Dépôt à terme, 1,75 % (2020 : 1,75 %) échéant en juillet 2022	8 691	8 541
	<u>130 411</u>	<u>130 261</u>
Évalués à la juste valeur		
Trésorerie détenue par les gestionnaires de placements	1 313 643	987 939
Obligations et autres titres à revenus fixes	7 881 891	6 835 343
Actions de sociétés cotés en bourse	5 209 336	4 362 091
	<u>14 404 870</u>	<u>12 185 373</u>
Affectés aux immobilisations corporelles	<u>(750 000)</u>	<u>(500 000)</u>
	<u>13 785 281</u>	<u>11 815 634</u>
Revenus sur placements		
Intérêts et dividendes	374 290	471 324
Gains sur placements	436 390	638 721
Frais de gestion	(80 256)	(71 845)
	<u>730 424</u>	<u>1 038 200</u>

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

5. ŒUVRES D'ART

Les œuvres d'art sont composées de sculptures et de tableaux détenus par l'organisme. Elles sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties.

6. IMMOBILISATION CORPORELLES			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	\$ Valeur nette	\$ Valeur nette
Bâtiment	12 895 219	4 707 858	8 187 361	8 617 202
Mobilier et agencement	218 519	208 892	9 627	8 517
Matériel informatique	6 701	1 117	5 584	-
Salle familiale	68 130	-	68 130	40 750
	<u>13 188 569</u>	<u>4 917 867</u>	<u>8 270 702</u>	<u>8 666 469</u>
			<u>2021</u>	<u>2020</u>
			\$	\$

7. DETTE À LONG TERME

Emprunt, Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le remboursement du prêt, au plus tard le 31 décembre 2023, entraînera une radiation de 33 %, soit un montant de 20 000 \$. S'il reste un solde au 1er janvier 2024, le prêt sera automatiquement renouvelé pour une période de 2 ans à un taux d'intérêt fixe de 5 %, soit jusqu'au 31 décembre 2025, date à laquelle le prêt devra être remboursé en totalité

40 000

40 000

Étant raisonnablement certain de rembourser 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté dans les résultats 20 000 \$ au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale, présenté sous la rubrique Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2021**
8. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent des ressources non dépensées grevées d'affectations d'origine externes pour couvrir des dépenses d'exercices futurs pour lesquels il n'existe pas de fonds correspondants. Les variations du solde des produits reportés sont les suivantes:

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	140 420	103 660
Plus : montant reçu	-	40 000
Moins : constaté à titre de produit	<u>(4 120)</u>	<u>(3 240)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>136 300</u></u>	<u><u>140 420</u></u>

9. SOLDE DE FONDS

Les soldes de fonds sont les suivants :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Fonds d'administration générale		
Non affecté	<u><u>14 767 906</u></u>	<u><u>13 235 849</u></u>
Fonds d'immobilisations		
Investi en immobilisations corporelles	8 270 702	8 666 469
Grevés d'affectations d'origine interne	<u>750 000</u>	<u>500 000</u>
	<u><u>9 020 702</u></u>	<u><u>9 166 469</u></u>

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2021**
10. VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, la direction de la Fondation a effectué les virements interfonds suivants :

	Fonds général		Fonds d'immobilisations	
	2021	2020	2021	2020
	\$	\$	\$	\$
Réparation et entretien	(57 786)	(53 463)	57 786	53 463
Investissements en immobilisations corporelles	(288 274)	(333 916)	288 274	333 916
	<u>(346 060)</u>	<u>(387 379)</u>	<u>346 060</u>	<u>387 379</u>

11. ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice, la pandémie de COVID-19 a continué d'entraîner des mesures d'urgence à l'échelle mondiale pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures ont provoqué une baisse des activités des entreprises et, par conséquent, ont entraîné un ralentissement de l'économie. La direction de l'organisme estime que cette situation n'a pas d'impact significatif sur ces activités.

Il est impossible d'estimer la durée ou les répercussions de la pandémie de COVID-19, y compris son incidence sur les résultats financiers de l'organisme au cours des prochaines périodes.

FONDATION DES AMIS DE L'ENFANCE (MONTRÉAL) INC.**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

12. RISQUES FINANCIERS

La Fondation évalue et gère régulièrement les principaux risques encourus à l'égard de ses instruments financiers. Les risques découlant de transactions sur des instruments financiers incluent le risque de taux d'intérêt et le risque de marché et de prix autre. L'analyse suivante présente l'exposition de la Fondation aux risques importants à la date du bilan. L'exposition au risque n'a pas varié de façon significative par rapport à l'exercice précédent.

Risque de taux d'intérêts

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur, et ceux à taux d'intérêt variable à un risque de flux de trésorerie. La Fondation est exposée à ce type de risque en raison d'investissements dans des obligations.

Risque de marché et de prix autre

Les investissements de la Fondation sont assujettis à un risque de prix autre car la variation des taux d'intérêt a une incidence sur la juste valeur des investissements à taux d'intérêt fixe, et la conjoncture économique en général influe sur la valeur au marché des investissements en actions. La Fondation atténue ce risque en rééquilibrant régulièrement son portefeuille.

13. CONTRAT D'EMPHYTÉOSE

La Fondation a un bail emphytéotique pour le terrain, pour une période de 50 ans se terminant le 7 décembre 2060. À cette date, l'Hôpital Sainte-Justine deviendra le propriétaire du bâtiment.